

Axe Savenay-Laval : des travaux tout en longueur

Patience et longueur de temps... Les riverains attendent déviations et mises aux normes, sur les 130 km de cette route qui traverse la région, à la fois nationale et départementale.

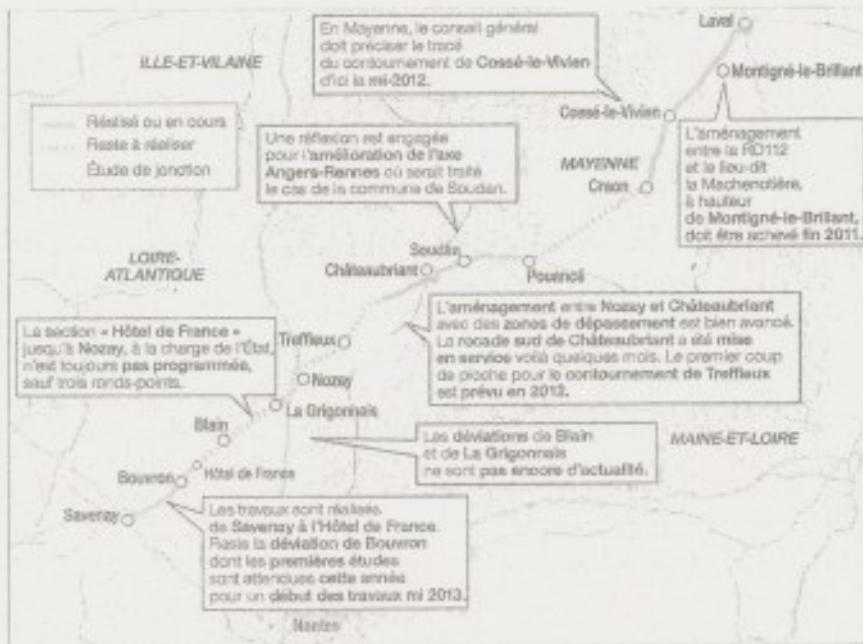
Reportage

Le camion-citerne précède une semi-remorque de paille. Une guirlande de voitures suit derrière. « Un jour ordinaire à Cossé-le-Vivien », commente sobrement Yannick Brejouin, devant son magasin de photo de la rue de Nantes. Ici, au cœur du bourg mayennais, sur une voie à sens unique, le défilé des véhicules venant de Laval vers Saint-Nazaire est quasi incessant. Un végétal assez accidenté oblige à rétrograder. Dans la foule, certains conducteurs raccélèrent. « Les nuisances sonores commencent très tôt, dès 5 ou 6 h », raconte ce riverain, stoïque.

Vingt-sept ans qu'il vit là, avec l'espoir entretenu de voir enfin aboutir le projet de contournement de la commune. « Une vieille histoire. Je me suis laissé dire qu'en en parle depuis trente-cinq ans. » La discussion est accrue entre les partisans d'une solution à l'est, ceux d'une solution à l'ouest, sans oublier des commerçants riant d'un état quo. Le conseil général de la Mayenne doit rendre son verdict à la mi-2012.

Doubles-vitrages insuffisants

Les habitants de Cossé ne sont pas les seuls à souffrir des impacts de la circulation sur l'axe Savenay-Laval. Les quelque 130 km, perçus entre nationale et départementale, sont assaillis de quelques zones critiques : voies sous-calibrées, chaussées médiocres et, surtout, traversées de communes dangereuses. « Il y a des améliorations régulières mais on est quand même loin du compte », estime Jean-François, au volant d'un



camion-citerne transportant des hydrocarbures.

Hervé Triquet habite le centre de Treffieux (Loire-Atlantique). Sa maison borde la fameuse RD 771. Les doubles-vitrages et autres protections ne suffisent pas. « Quand les poids lourds passent vite, on sent des vibrations à l'intérieur de la maison. Lorsqu'il pleut copieusement, les volets sont carrément éclaboussés », raconte cet habitant dépassé. Le flot des véhicules est quasi continu à certaines heures.

Un panneau (très peu visible) limite la vitesse à 45 km/h. « Il est loin d'être toujours respecté. J'ai même vu des voitures se doubler dans le bourg », s'étonne ce résident, amené à jongler dans l'exercice du quotidien. « Je me fais klaxonner lorsque j'arrête mon véhicule pour ouvrir mon portail. C'est compliqué de se faire livrer des marchandises avec un camion. » Pas question de déménager pour autant. Car le calme pourrait bientôt cesser : les travaux

de déviation devraient commencer l'an prochain.

Pien, en revanche, pour Blain, où passent 12 000 véhicules tous les jours. Pas davantage à La Grignolle. Stéphanie Thaval y réside, juste en face de l'église. « Incroyable, le passage qu'il peut y avoir ! Parfois cela couvre le son de la télé. On a l'impression de s'habituer. Mais c'est toujours impossible de manger dehors. »

Thierry BALLU.

Association RN 171-RD 771 : « Il faut un échéancier de travaux »

Deux questions

À...
Marcel Verger,
Maire de Bourron
et conseiller
général, il préside
l'association RN
171-RD 771. Il
succède à la
Mayennaise
Élisabeth Doinau, conseillère
régionale, désormais vice-présidente.

Vous venez de reprendre la présidence de l'association RN 171-RD 771, qui rassemble collectivités, chambres consulaires et le Grand Port maritime Nantes - Saint-Nazaire. Votre axe de bataille ?

Savenay-Laval est un axe de circulation essentiel avec près de 10 000 véhicules par jour. Le rythme d'aménagement ne va pas assez vite. Des portions de la RN 171 n'ont pas le gabarit de route nationale, ce qui

le rend dangereuse sur le segment Nozay-Hôtel de France. En Loire-Atlantique, le département a remisé la solution d'une liaison Buz-de-Blois - Blain, qui aurait soulagé quatre communes. La question du contournement de Blain et de La Grignolle reste posée.

La difficulté, c'est le manque de lisibilité sur l'engagement à venir des travaux de l'Etat. Il nous faut un vrai calendrier des opérations d'aménagement.

La RN 171 ne serait pas soumise à la taxe transport poids lourds prévue en 2012. Vous redoutez des conséquences ?

Il n'y aurait pas de taxe sous prétexte que cette nationale aurait un petit débit. Le risque, c'est de voir les camions affluer et le trafic augmenter pour éviter un contournement payant par Nantes.

Recueilli par
T. B.